



SOCIAL. 14^e journée de mobilisation nationale contre la réforme des retraites aujourd'hui

Les syndicats ne tournent pas la page

AMORCÉE le 19 janvier, la mobilisation contre la réforme des retraites est appelée à reprendre de la vigueur aujourd'hui, dans le cadre de la 14^e journée de mobilisation nationale.

L'intersyndicale de la Manche propose plusieurs points de rassemblement dans le département. À Cherbourg, le rendez-vous est donné dans un premier temps à 8 heures devant le lycée Alexis-de-Tocqueville pour donner de la voix contre la réforme du lycée professionnel. Cette réforme redessine notamment la carte des filières en France en fonction des débouchés, avec la création de 150 nouvelles filières et la suppression de 80 autres.

5 rassemblements dans la Manche

Le second rendez-vous cherbourgeois de l'intersyndicale, consacré à l'opposition à la réforme des retraites, est donné à 10 h 30 place Napoléon, où une prise de parole précédera le départ du cortège dans les rues du centre-ville.

Dans le département, les rassemblements de Saint-Lô, Coutances et Granville sont fixés à 10 h 30 devant la mairie. À Avranches, le rendez-vous est donné à 15 h 30 devant la mairie. Aucun rassemblement n'est prévu à Carentan.

« C'est une question de justice sociale, réaffirme l'intersyndicale. Cette réforme des retraites est injuste et brutale, tout comme l'est par exemple la dégressivité des allocations-chômage, la conditionnalité d'accès au RSA ou des bourses étudiantes. De même, l'enjeu du pouvoir d'achat est central. Il porte notamment la nécessaire augmentation des salaires, des retraites et pensions, des minima sociaux et des bourses d'études. »

Des perturbations sont à prévoir dans les réseaux de transport. Un préavis de grève a ainsi été déposé par les organisations syndicales de Cap Cotentin. « Seuls les services Domino seront impactés sur le périmètre de Cherbourg-en-Cotentin : aucune ligne Domino ne circulera ce mardi 6 juin. » Le reste du réseau devrait fonctionner

normalement, « en dehors de possibles retards dans le centre-ville de Cherbourg en fonction des manifestations. » De son côté, la SNCF ne prévoit que de légères perturbations sur son réseau dans le Grand Ouest.

Dimanche 4 juin, deux premiers décrets d'application de la réforme des retraites ont été publiés au Journal officiel. L'entrée en vigueur de la loi est prévue le 1^{er} septembre.

Retour à l'Assemblée

La réforme des retraites va cependant continuer à faire parler d'elle le jeudi 8 juin à l'occasion de son retour à l'Assemblée nationale. Le groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (Liot) avait en effet tenté d'introduire une proposition d'abrogation de la loi comprenant l'article 1 relatif à l'âge de départ à la retraite à 64 ans, supprimé après examen de la commission des Affaires sociales. C'est donc une version sans l'article 1 qui sera discutée dans l'hémicycle jeudi en séance plénière. Durant cette session, le groupe Liot devrait déposer un amendement pour le réintroduire mais dont la démarche a peu de chances d'aboutir. « Si l'amendement aboutissait et qu'un vote avait lieu, le texte serait ensuite bloqué par le Sénat, tranche le politologue cherbourgeois Christophe Boutin. Les parlementaires entretiennent une flamme symbolique, c'est une technique politique, ils n'ont pas envie de paraître illégitimes et dépassés, mais c'est terminé. »

Ludivine LANIEPCE



Depuis janvier, la mobilisation des opposants est restée dynamique dans la Manche, comme ici à Cherbourg en février.